

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 3

Artikel: Les journaux de troupes sont-ils nécessaires?
Autor: Zeller, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/Mars 1996

Information	Pages
Les journaux de troupes sont-ils nécessaires Div Ph. Zeller	3
Musées	
Appel de fonds pour le Musée du Gothard Div H. Rapold	7
Analyse	
Les fastes de l'antimilitarisme Col EMG A. Bach	9
Défense générale	
«Katanos» études sur les catastrophes Lt-col H. Heinzmann	11
Dossier «Europe centrale»	
La Tchéquie : vers une politique d'intégration B. Sauerwein	13
Bosnie-Herzégovine : une paix sans vainqueur L. Matic	19
RMS-Défense Vaud	I-IV
Terrorisme	
Le GIGN (2) E. Micheletti	24
Armées étrangères	
Les S-S-G pakistanais Gilles Rivet	31
Histoire	
« Mission ou démission de la Suisse » (2) A. Lasserre	35
Compte rendu	
Guerre du Golfe par J.-J. Langendorf Col H. de Weck	40
Revue des revues	
Cap F. Schmutz	45

Les journaux de troupes sont-ils nécessaires ?

Par le divisionnaire Philippe Zeller ¹

Actuellement, nombre de périodiques militaires indépendants se trouvent dans une situation financière délicate. Il y a trop de titres, en Suisse romande en particulier, qui se disputent un public-cible dont le nombre diminue, « Armée 95 » oblige ! En outre, beaucoup d'officiers, déçus par la manière dont on a pris congé d'eux, résilient leur abonnement et démissionnent des sociétés militaires.

A ce constat s'en ajoute un autre : la qualité de certaines publications laisse à désirer, car des rédacteurs de parutions au « lectorat confidentiel » remplissent leur surface rédactionnelle grâce à la technique de la « paire de ciseau et du pot de colle ». Ils se contentent donc de reprendre des textes parus ailleurs ou de publier, des semaines après la presse quotidienne, les communiqués du Département militaire fédéral. Il est rare d'avoir, comme à la *Revue militaire suisse*, une « masse critique » d'auteurs, soit quelque deux cent cinquante personnes qui alimentent spontanément le rédacteur en chef ou travaillent à sa demande...

Une revitalisation de la presse militaire, en Suisse

romande en tout cas, doit passer par une diminution des titres. D'une manière cavalière, on pourrait prétendre que trois périodiques militaires, au graphisme attractif – les moyens financiers nécessaires étant enfin à disposition – se justifieraient, qui chercheraient à « couvrir » les besoins de l'ensemble des armes, des services auxiliaires et des formations :

– Une publication destinée en priorité aux soldats et aux sous-officiers ;

– Une publication destinée à l'ensemble des sous-officiers supérieurs ;

– Une publication destinée aux officiers.

La situation dans l'Armée 61

Ces vingt dernières années, les journaux de troupe édités par des divisions et des brigades se sont multipliés. Ils ont ainsi fragilisé la presse militaire indépendante. Ne lui enlevaient-ils pas une partie du marché publicitaire, que ce soient des annonces à but commercial ou, surtout, des annonces de soutien ?

¹ Président de l'Association de la *Revue militaire suisse*, l'éditrice de la *Revue militaire suisse*.

Des journalistes effectuent gratuitement leur travail pendant des périodes de service, avec du matériel dont les coûts d'achat ou de location n'entrent pas dans les frais de rédaction. Ces journaux de troupe sont subventionnés par le Département militaire fédéral. Ils bénéficient de la franchise de port, ce qui n'est évidemment pas le cas pour l'écrasante majorité des autres périodiques militaires qui ne reçoivent pas de subventions et qui s'acquittent de l'entier de frais de port de plus en plus lourds.

Les besoins dans Armée 95

Les cours de perfectionnement ayant lieu tous les deux ans pour la presque totalité des formations, il apparaît nécessaire que le commandant d'une Grande Unité diffuse à l'ensemble de ses hommes des messages et des informations sur la vie de la division ou de la brigade. Faut-il nécessairement le faire par le canal d'un périodique adressé à tous ? Le besoin pourrait-il être couvert par des lettres produites et envoyées par le bureau permanent de division ou de brigade ?

Les journaux de troupe au niveau bataillonnaire ou régimentaire, édités avec les moyens du bord pendant les cours de perfectionnement, ne devraient-ils pas se concentrer sur la vie quotidienne pendant le service ? Ce serait leur créneau, le périodique de la

Grande Unité s'attachant à l'information militaire au sens large du terme.

Et pourquoi ne pas imaginer qu'à l'échelon du corps d'armée, un bulletin d'information « interne » ne suffise, qui s'adresserait aux membres de l'état-major et aux états-majors directement subordonnés. Le coût d'un tel bulletin, avec les moyens en informatique et les possibilités des photocopieuses, resterait faible.

Des projets... inquiétants

Depuis quelques années, le Département militaire fédéral et quelques-uns de ses offices diffusent un certain nombre de périodiques, dont *Intus* et *Vista*. Avec Armée 95, il semble qu'un projet d'hebdomadaire militaire trilingue, édité par le commandement de l'armée, sur le modèle de la *Gazette des carabinières*, soit à l'étude.

Une telle politique mettrait en grand péril l'ensemble de la presse militaire indépendante qui, chez nous, repose sur le bénévolat et l'« esprit de milice », garant de l'indépendance d'esprit. Des rédacteurs, fonctionnaires fédéraux, auraient-ils l'indépendance nécessaire pour émettre des critiques constructives et rendre les responsables attentifs à la faiblesse de certains de leurs projets ou décisions ? Ne risquerait-on pas de voir un imprimatur de la hiérarchie

exigé pour les textes qui paraîtraient dans des publications officielles ? L'« esprit de milice » en prendrait un sacré coup ! Quant au contenu rédactionnel ne deviendrait-il pas aussi passionnant qu'un... règlement ? Les Suisses romands ne risqueraient-ils pas d'être « nourris » en français fédéral ? L'histoire de la presse militaire suisse montre par ailleurs la « faille » de toutes les revues bilingues ou trilingues.

Une enquête sérieuse est indispensable

Des enquêtes le montrent : la troupe s'intéresse avant tout à ce qui touche à la marche du service et aux problèmes quotidiens. C'est ce que le général Guisan avait en tête lorsqu'il prétendait que « commander, c'est convaincre et informer ». Une troupe bien renseignée par son commandant d'unité sur le travail et le contexte de celui-ci aura plus de confiance en son chef ; elle se montrera dès lors plus réceptive à des informations allant au-delà des occupations journalières.

Ne faudrait-il savoir quel est le pourcentage des destinataires qui lisent réellement les journaux de troupe et ce qui les intéresse ? Dès lors que les journaux de troupe font partie d'un projet de l'Armée, il s'avérerait indispensable de faire à ce sujet une enquête scientifique du besoin.

(suite en page 6)

Un périodique ne peut être un moyen de conduite à disposition du commandant que s'il est lu par une majorité bien nette du public-cible. Si l'on découvrait que ce n'est pas le cas, que les lecteurs, de plus, s'intéressent davantage au « folklore militaire » qu'à une véritable information, il vaudrait mieux renoncer.

Une telle enquête pourrait peut-être aussi montrer que la presse militaire indépendante est bien mieux lue que les journaux de troupe et qu'il convient par conséquent de ne pas la saper par des initiatives déplacées.

Vers une solution réaliste et « propre »...

Si, après une appréciation de la situation, on décidait de maintenir les jour-

naux de troupe, il faudrait mettre au point une conception qui ne mette pas en péril la presse militaire indépendante, dont la valeur repose sur le système de milice, sur la qualité des rédacteurs et des équipes qui les soutiennent, ainsi que sur leur indépendance vis-à-vis de la hiérarchie. Le « Concept 96 », développé par le Service d'information à la troupe, va-t-il bien dans ce sens ? Tient-il compte de la situation de la presse militaire indépendante ? Faudrait-il comprendre que les efforts de la Société suisse des officiers pour éditer ou soutenir ses trois organes officiels, l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, la *Revue militaire suisse* et la *Revista militare svizzera italiana* ne sont plus reconnus en haut lieu ?

S'ils s'avéraient indispensables, les périodiques des

Grandes Unités, les bulletins d'information des corps de troupes devraient paraître sans annonces publicitaires. Le Département militaire fédéral, sans se mêler du contenu de ces publications semi-officielles, devrait donc assurer lui-même leur financement. Ces publications ne seraient-elles pas similaires à des journaux d'entreprise ? Celles qui en publient en assumant les frais et ne vont pas mendier de la publicité ou du « sponsoring » !

Si les périodiques édités par les divisions, les brigades, les régiments, voire les bataillons sont nécessaires à la conduite, à la cohésion et à l'esprit de corps, il faut que le commandement de l'armée en définisse les objectifs, en fixe la nature et, logiquement, accorde les moyens nécessaires !

Ph. Z.

38^e Pèlerinage militaire international de Lourdes du 6 au 11 juin 1996

Des militaires de 26 nations se retrouvent à Lourdes

Chaque année, 20 000 militaires de 26 nations se retrouvent au Pèlerinage militaire international à Lourdes. A ce pèlerinage, prennent part 150 à 200 participants suisses. Ce voyage et ce séjour en France sont chaque fois un nouvel événement. Le recueillement et la vie en communauté avec des camarades et des proches d'autres pays nous transmettent de nouvelles valeurs et créent des amitiés. Si vous êtes intéressés, nous aurions le plaisir de vous saluer comme pèlerins à Lourdes. Tout soldat en uniforme ou également ceux qui ont été libérés de l'armée peuvent y participer. Les accompagnants peuvent participer en civil. Pour le logement, des tentes seront bien aménagées et des hôtels seront mis à disposition. **Des informations peuvent être demandées auprès du cap Qm Pio Cortella, 6807 Taverne, tél. 091/945 32 10 (privé) ou 091/994 75 78 (prof.).**